



Berne, le 4 octobre 2013

411-9/13.002

Information (rappel)

Numéro TVA dans la déclaration en douane: dès le 1^{er} janvier 2014, uniquement au format IDE

Depuis 2011, l'Administration fédérale des contributions attribue le numéro TVA au nouveau format IDE. L'ancien format à six chiffres ne peut être utilisé que jusqu'au 31 décembre 2013.

Format du nouveau numéro TVA: CHE-123.456.789 TVA
Format de l'ancien numéro TVA: 123 456 (utilisable jusqu'à fin 2013)

Déclaration en douane

Dès le 1^{er} janvier 2014, le numéro TVA ne devra plus être saisi dans la déclaration en douane qu'au nouveau format. Dans le logiciel de dédouanement e-dec et NCTS, le numéro doit être transmis sans tirets, points et complément:

CHE123456789 (ce numéro n'est qu'un exemple)

Le complément «TVA» sera transmis dans un nouveau champ séparé. Dans e-dec, aussitôt que le schéma XML version 3.1 (voir [chiffre 3.1 Business Use Case Schema V. 3.1](#)¹) premier trimestre 2014 probablement ou version 4.0 (en 2015 probablement) sera utilisé. Dans NCTS, dès le 1^{er} janvier 2014 ; les lignes directrices EDIFACT CH802A seront mises à jour à la prochaine occasion.

Principauté de Liechtenstein

La Principauté de Liechtenstein continue d'utiliser le numéro TVA à cinq chiffres (par ex. 12 345). Les importateurs de la Principauté de Liechtenstein doivent donc le saisir au format actuel.

Sources d'information

Administration fédérale des contributions:

www.estv.admin.ch (Thèmes > Taxe sur la valeur ajoutée > Numéro d'identification des entreprises IDE)

Office fédéral de la statistique (Interrogation et recherche en ligne):

<https://www.uid.admin.ch>

Administration fédérale des douanes - questions concernant la déclaration en douane dans e-dec / NCTS:

[Formulaire de contact Helpdesk CSC](#) et numéro de téléphone +41 (0) 31 322 60 00

¹ Ce document n'est actuellement disponible qu'en allemand (traduction en cours).